

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès au Master en statistiques vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements de la probabilité et de la statistique
- un accès direct au Master en Statistiques

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements de la probabilité et de la statistique, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en statistiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès au Master en statistiques.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
2 3

o Cours de mathématique de base

L'étudiant du groupe 1 choisit un module parmi:

⊗ Module 1

<input type="radio"/> LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Pieter Klaessens, Pascal Lambrechts	45h+30h	6 Crédits	1q	X	X
<input type="radio"/> LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Julio Davila Muro	45h+30h	6 Crédits	1q	X	X

⊗ Module 2

<input type="radio"/> LMAT1111A	Mathématiques générales 1	Pedro Dos Santos Santana Forte Vaz, Marino Gran, Augusto Ponce	45h+30h	11 Crédits	1q	X	X
---------------------------------	---------------------------	---	---------	------------	----	---	---

⊗ Module 3

<input type="radio"/> LINGE1114	Mathématiques : analyse	Abdou Kouider Ben- Naoum, Vincent Wertz	30h+30h	5 Crédits	1q	X	X
<input type="radio"/> LINGE1121	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel	Tom Claeys	30h+30h	5 Crédits	2q	X	X

o Cours en probabilités et statistique de base

L'étudiant des groupes 1 et 2 choisit un module parmi:

⊗ Module 1

<input type="radio"/> LECGE1114	Statistique en économie et gestion I	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	2q	X	X
<input type="radio"/> LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Catherine Timmermans	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X

⊗ Module 2

<input type="radio"/> LINGE1113	Probabilités	Johan Segers	30h+15h	4 Crédits	2q	X	X
<input type="radio"/> LINGE1214	Statistique approfondie	Christian Hafner	30h+15h	4 Crédits	1q	X	X

⊗ Module 3

○ LBIR1203	Probabilités et statistiques (I)	Patrick Bogaert	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
○ LBIR1304	Probabilités et statistique II	Patrick Bogaert	22.5h +22.5h	3 Crédits	1q	x	x

⊗ Cours de base en informatique

⊗ LBIR1204	Informatique et mathématiques appliquées	Patrick Bogaert, Emmanuel Hanert (coord.), Marnik Vanclooster	22.5h +22.5h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1215	Informatique en économie et gestion	Manuel Kolp (coord.), Marco Saerens, Yves Wautelet (supplée Manuel Kolp)	30h+20h	4 Crédits	1q	x	x

○ Cours spécialisés en statistique

L'étudiant du groupe 1 complète pour 30C. L'étudiant du groupe 2 choisit 10C et celui du groupe 3, 15C.

⊗ LINGE1221	Econométrie	Sébastien Van Bellegem	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LINGE1222	Analyse statistique multivariée	Johan Segers	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LMAT1371	Probabilités	Johan Segers	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSTAT2020A	Calcul statistique sur ordinateur	Céline Bugli	6h+6h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LSTAT2020B	Calcul statistique sur ordinateur II	Céline Bugli	14h+14h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LSTAT2040	Analyse statistique I	Anouar El Ghouch, Ingrid Van Keilegom	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSTAT2130	Éléments de statistique bayésienne	Philippe Lambert	15h+5h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LSTAT2140	Statistique nonparamétrique: méthodes de base	Cédric Heuchenne (supplée Ingrid Van Keilegom), Ingrid Van Keilegom	15h+5h	4 Crédits	1q	x	x

⊗ Cours utiles dans le domaine de la statistique

L'étudiant des groupes 2 et 3 complète pour avoir 30 crédits.

⊗ LFSAB1104	Méthodes numériques	Vincent Legat	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LINMA1702	Modèles et méthodes d'optimisation I	François Glineur	30h +22.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LINMA1731	Stochastic processes : Estimation and prediction	Pierre-Antoine Absil, Luc Vandendorpe (coord.)	30h+30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LMAT1322	Théorie de la mesure	Paolo Roselli	22.5h +15h	3 Crédits	1q	x	x

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2015-min-lstat100i.pdf](https://uclouvain.be/prog-2015-min-lstat100i.pdf) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2015-fsa1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2015-filo1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2015-soca1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2015-comu1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2015-reli1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2015-edph1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2015-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2015-farm1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2015-sinf1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2015-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2015-huso1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2015-math1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2015-spol1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure en statistique est accessible aux étudiants de tous les baccalauréats de l'UCL où la statistique apparaît comme un outil complémentaire intéressant. Le contenu effectif de son programme sera fonction de ses objectifs et compétences de base en statistique, en mathématique et en informatique.

On distingue trois groupes d'étudiants sur base de leur cursus universitaire en mathématique et en statistique :

- Groupe 1 : les étudiants qui n'ont pas de formation en mathématique dans leur programme de baccalauréat et n'ont pas de cours de statistique à contenu suffisamment méthodologique.
- Groupe 2 : les étudiants qui ont une bonne formation en mathématique mais n'ont pas ou peu de statistique dans leur programme de baccalauréat.
- Groupe 3 : les étudiants qui ont déjà une formation de base solide en mathématique et en statistique dans leur baccalauréat.

Un conseiller de l'Ecole de statistique, biostatistique et sciences actuarielles sera disponible pour déterminer avec l'étudiant le groupe auquel il appartient et pour l'aider, en accord avec ses objectifs, à choisir ses cours à option.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :

La réussite du programme de la mineure en statistique offre un accès direct aux Masters en statistiques.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure LSBA

Acronyme	LSBA
Dénomination	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences
Adresse	Voie du Roman Pays 20 bte L1.04.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010/474314 - Fax 010/473032
Site web	https://www.uclouvain.be/lsba
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)

Faculté Faculté des sciences (SC)

Commission de programme Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences (LSBA)

Responsable académique du programme : [Christian Hafner](#)

Personnes de contact

Secrétaire de la Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences : [Sophie Malali](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Conseiller aux études: Christian Hafner Christian.Hafner@uclouvain.beInformations pratiques: Sophie Malali info-stat-actu@uclouvain.be

2. Admission à la mineure

La mineure en statistique est ouverte à tout étudiant de l'UCL; l'admission à la mineure ne requiert dès lors aucune démarche complémentaire à la procédure d'inscription.

3. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de baccalauréat (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de baccalauréat (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

La mineure en Statistique est une mineure sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée. Une vérification éventuelle peut être réalisée à partir de la même application que celle utilisée pour la demande d'inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre (la date acceptée par l'ensemble des facultés est le 1er octobre) auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire de cours

L'horaire peut être consulté au secrétariat de l'école de statistique, biostatistique et sciences actuarielles (LSBA) ou à l'adresse suivante: <https://www.uclouvain.be/32723.html>

A la même adresse, dans la rubrique "valves", les modifications de dernière minute sont reprises.

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la LSBA qui gère la mineure.

Pour toute modification du programme type de la mineure dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de la LSBA.

Personne de contact pour les conseils et l'approbation des modifications éventuelles: Christian Hafner Christian.Hafner@uclouvain.be

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour la mineure en Statistique.

Sur base de sa formation antérieure et des connaissances acquises, l'étudiant choisit un groupe parmi les trois ci-dessous:

Groupe 1 : les étudiants qui n'ont pas de formation en mathématique dans leur programme de baccalauréat et n'ont pas de cours de statistique à contenu suffisamment méthodologique.

Groupe 2 : les étudiants qui ont une bonne formation en mathématique mais n'ont pas ou peu de statistique dans leur programme de baccalauréat.

Groupe 3 : les étudiants qui ont déjà une formation de base solide en mathématique et en statistique dans leur baccalauréat.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre. L'étudiant veillera à informer le secrétariat de la LSBA des cours choisis.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Ce visa n'est pas exigé lorsque l'étudiant suit le programme type de la mineure proposée par la LSBA.

Par contre, si l'étudiant rencontre un conflit horaire et qu'une modification de programme est indispensable pour le résoudre, l'étudiant doit obtenir le visa du conseiller aux études: Christian Hafner Christian.Hafner@uclouvain.be

Supports disponibles

1. Information sur le service-cours

Ce point n'est pas pertinent pour la mineure en Statistique.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Ces dispositifs pédagogiques alternatifs s'adressent uniquement aux étudiants qui suivent une activité dans le cadre de leur mineure et qui auront fait la preuve de l'impossibilité de leur présence. Un accord du (des) Professeurs ou du Conseiller aux études sera requis : Christian Hafner Christian.Hafner@uclouvain.be

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

- Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription, en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

- L'étudiant s'inscrit par ailleurs sur les listes de passage affichées à la LSBA.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse suivante: <https://www.uclouvain.be/32723.html>